Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°263

énergies

Du 19 octobre au 6 novembre 2006
0,3 € - ISSN 1247-9233

70 films aux couleurs du monde, page 11

- Valabre
  logements étudiants, page 4
- Économie
  l'après-mine en débat, page 8
- Sport
  bilan de la piscine, page 13

en bref

Formation aux premiers secours

Le service jeunesse en partenariat avec l'ADPC 13 (Association départementale de la protection civile des Bouches-du-Rhône) propose une formation aux gestes de premiers secours, qui se déroulera les mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 octobre 2006 de 17h à 20h.
Rens. et inscriptions : 04 42 12 62 85.

Sortie 3e âge

Le foyer *Nostre Oustau* organise une sortie méchoui à l'auberge des Eyssauts à Grans le jeudi 26 octobre.
Repas suivi d'une animation musicale.
Tél. 04 42 58 01 03.

Visites cézanniennes

Devant le succès remporté par les visites des sites cézanniens de Gardanne (1 500 personnes jusqu'à fin septembre), l'Office de Tourisme a décidé de prolonger celles-ci durant les mois de novembre (les samedis 11, 18 et 25) et décembre (les samedis 9, 16 et 23) de 15h à 17h, départ de la Médiathèque.
Renseignements au 04 42 51 02 73.

Activités de l'UFF

L'UFF (Union des femmes et des familles) propose des services d'accueil, d'écoute et d'orientation, les lundis et mardis de 9h à 17h et les jeudis de 14h à 17h, ainsi qu'une permanence juridique gratuite sur rendez-vous le dernier vendredi de chaque mois. Par ailleurs, l'UFF anime des ateliers (informatique, travaux manuels, marche, santé...) et offre des cours de français et de langues étrangères (anglais, italien, espagnol).
Tél. 04 42 51 42 14.

Inaugurations

Vendredi 20 octobre, le *Biver Sports* procédera à l'inauguration d'une école de gardiens de but à 18h au stade Albert-Curet et le samedi 28 octobre à 11h aura lieu l'inauguration du *Jardin de Casablanca* à Biver.

Lotos

Le *Biver Sports* organise plusieurs lotos, les dimanches 22 et 29 octobre, puis le samedi 4 et dimanche 5 novembre à la Maison des sociétés de Biver.
Tél. 04 42 58 46 71.

édito

Cœur de ville, lieu de vie

Les travaux de réaménagement du Cours ont commencé comme prévu début octobre. Organisé en phases successives qui seront ouvertes à la circulation au fur et à mesure de leur achèvement, le chantier se déroulera sur plusieurs années et donnera un coup de jeune à notre centre-ville.

Bien sûr, comme tout chantier de cette importance il occasionnera des gênes et des nuisances. Nous avons essayé de les réduire en travaillant très étroitement avec les entreprises et en étant à l'écoute des riverains. Il participe à la requalification du centre-ville avec la création de parkings de proximité, la réhabilitation du centre ancien, les réaménagements de la cité administrative par exemple. Un centre-ville qui au fil des ans s'est étendu jusqu'au boulevard urbain, avec la Médiathèque mais aussi la maison de retraite et le Centre Microélectronique de Provence. Gardanne a su préserver son cœur de ville, non pas comme un espace témoin du passé, comme c'est le cas dans de nombreux villages de Provence, mais comme un lieu de vie et de rencontres. Le marché trois fois par semaine, Musiques à Gardanne, le forum des associations, Arts & Festins du monde... autant de moments forts de la vie locale qui font de notre Cours un lieu de vie, et je n'aurai garde d'oublier les commerces qui se modernisent et vont être mis en valeur par le nouvel aménagement. L'existence de parkings de proximité, dont la surveillance va être renforcée, va permettre de réduire le nombre de voitures stationnées en continu et de rendre l'espace aux piétons et aux clients. Nous allons réaliser un espace accueillant en phase avec notre époque.

Je suis heureux que nous entreprenions ensemble cette nouvelle étape pour l'embellissement de notre ville.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies **n°263** *du 19 octobre au 6 novembre 2006*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
site : **www.ville-gardanne.fr ●** ***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Responsable de fabrication: Carole NERINI
● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI, ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

La rénovation du Cours est lancée

Déclinée en trois séquences distinctes, la rénovation du Cours a commencé le 2 octobre. Cette année, c'est la partie Carnot qui est concernée par les travaux. Ensuite, après une période de respiration, la rénovation se poursuivra sur les deux autres sections du cours, celles de Bontemps et République.

Les travaux du boulevard Carnot se feront en quatre tranches.
Photo : C. Pirozzelli

Vous n'avez certainement pas échappé aux premiers barriérages et panneaux signalant "attention chantier", "déviation", installés en face du rond-point de la gare jusqu'à l'avenue Charles de Gaulle. C'est la rénovation du Cours qui a démarré par la tranche boulevard Carnot. Cette dernière sera réalisée progressivement au travers de quatre phases, de un à trois mois chacune, pour une fin de chantier en août 2007. En attendant, le marché du mercredi est déplacé sur le Cours de la République. *« Nous avons souhaité ne pas gêner les habitants de Bontemps et Forbin avec un jour de marché en plus, explique Jeannot Menfi, adjoint aux travaux et Magali Brunel, directrice adjointe des services techniques et en charge du projet. Nous essayons durant la période des travaux de faciliter autant que faire se peut la vie des gens, même si ce n'est pas toujours facile. On va permettre autant que possible la traversée piétonne. Des panneaux vont être installés, indiquant que les commerces sont toujours ouverts, avec une liste exhaustive de ceux-ci. »* Les travaux vont permettre à terme d'offrir un aspect plus fonctionnel, plus moderne et chaleureux au Cours. Les réseaux souterrains qui sont vétustes vont être refaits à neuf et les réseaux aériens (télécommunication, électricité...) qui défigurent souvent l'espace urbain vont soit être enterrés, soit bénéficier de techniques d'installations discrètes. *« Si des coupures d'électricité devaient se produire, rajoute Magali Brunel, nous préviendrons les gens et ferons le maximun pour qu'elles soient aussi brèves que possible. »* Concernant les collectes des ordures ménagères, des conteneurs ont été installés à chaque extrémité du chantier. *« A terme, les points de collecte des ordures seront enterrés et permettront le tri sélectif. Par ailleurs, neuf micocouliers vont être enlevés et transplantés au parc Font du Roy. Ces derniers seront remplacés par onze platanes pour donner une unité de ton et d'essence à cette partie du Cours, »* précise Magali. Enfin, une pause dans les travaux sera observée pour les fêtes de Noël, du 8 décembre 2006 au 8 janvier 2007. Le coût des travaux de la partie Carnot est de 2,5 millions d'euros, sur un budget global pour l'ensemble du cours de 9 millions. Pour répondre à vos questions, un numéro vert est désormais mis en fonction, il s'agit du 0800 880 950.

Un futur Cours plus moderne et chaleureux.
Image : P. Ghezzi

L.T.

Une centaine de logements étudiants à Valabre

A la rentrée 2008, 61 logements étudiants devraient être disponibles tout près du lycée agricole de Valabre, sur un terrain en face de la voie d'accès. C'est le bailleur social *Néolia* (anciennement SAFC) qui est chargé de la réalisation et de la gestion de ce parc, en partenariat avec la Ville de Gardanne. Le cabinet d'architectes Parola-Desiles-Raimbault a conçu le projet, présenté fin septembre en mairie. L'objectif est de mettre à disposition d'étudiants du Legta des logements de qualité à un loyer raisonnable, sachant que la moyenne aixoise pour un studio est d'environ 400 €. Le terrain choisi forme un triangle entre le chemin du Moulin du fort et la voie ferrée. Il fait partie de legs de Gueidan et sera cédé à la Ville qui donnera un bail à *Néolia* jusqu'en 2059.

Au total, 99 logements de 21 m² et six appartements pour le personnel et les enseignants du lycée seront livrés, les deux-tiers dans deux ans et le reste en 2009. Selon *Néolia,* le montant du loyer sera de 350 €, dont 150 à charge pour un étudiant bénéficiant de l'APL (aide personnalisée au logement). L'ensemble est composé de dix bâtiments de petite taille à un étage, tous à double orientation, permettant de rafraîchir l'air pendant la nuit. 50 m² de panneaux solaires seront posés pour l'eau chaude sanitaire. Les espaces verts seront créés et entretenus par le lycée agricole. La première pierre devrait être posée en avril prochain. Par ailleurs, le croisement entre la voie d'accès au lycée et le chemin du Moulin du fort sera réaménagé en triangle afin de rendre plus facile la rotation des bus.

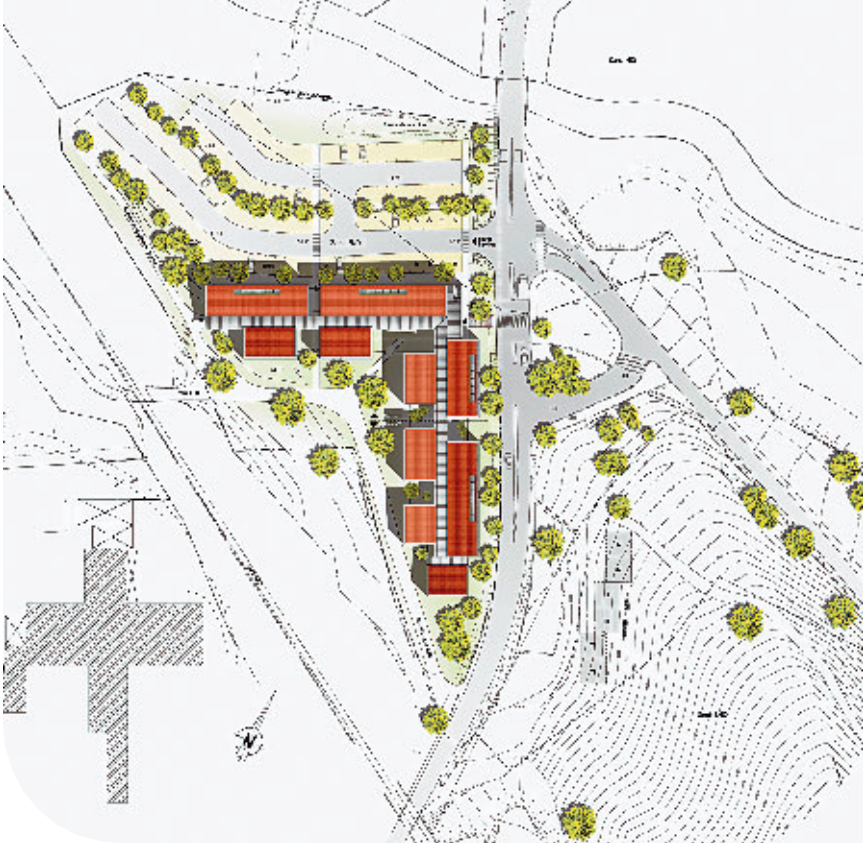

99 logements entre la voie ferrée (à gauche) et le chemin du Moulin du Fort. Le lycée est à droite.

Image : G. Parola

En grève pour le service public

Contre la privatisation du secteur de l'énergie et pour le maintien du service public : le mot d'ordre de l'intersyndicale CGT, CFE-CGC et CFTC avait le mérite de la clarté pour la journée nationale d'action du mardi 3 octobre, même si le texte organisant la fusion GDF-Suez a été voté le jour même. A Gardanne, le personnel EDF de l'agence de l'avenue de la Libération ont arrêté le travail pour la journée, se sont entretenus avec Roger Meï et ses adjoints : Yveline Primo, Jean-Paul Peltier et Jean-not Menfi, avant de rejoindre la manifestation à Marseille. D'après les syndicats, EDF mène une politique de réduction des effectifs avec le regroupement à Aix du dépannage gaz et la répartition entre Aubagne et Aix du dépannage électricité. Sans parler d'une éventuelle vente des bâtiments et des terrains de l'agence...

L'agence EDF de Gardanne est-elle menacée ?

Photo : C. Pirozzelli

Erwann Le Pechoux champion du monde

L'escrimeur provençal, qui a fait ses classes au club Léo-Lagrange à Gardanne, a remporté à Turin le championnat du monde de fleuret par équipe. Associé à Loïc Attely et Nicolas Beaudan, Erwann a contribué à la nette victoire en finale contre l'Allemagne (45 à 34), effaçant la déception d'une élimination prématurée en individuel. C'est le dixième titre mondial remporté par l'équipe de France de fleuret masculin. Quant à Erwann, il est désormais double champion du monde par équipe après Leipzig l'an dernier. Il ne lui reste plus qu'à aller chercher un titre en individuel, en attendant bien sûr de briller aux JO de Pékin en 2008.

Retraités : faire face à la demande

A la fin du mois dernier, Danielle Bosseau, directrice de la maison de retraite *Le Domaine de l'Olivier* et son équipe ont organisé une soirée de rencontre avec les résidents et les familles autour d'un buffet préparé avec soin par le personnel de l'établissement. Comme l'a rappelé la directrice : *« Nous sommes une grande famille et essayons de faire chaque jour du mieux possible afin d'aider nos résidents à franchir les étapes de la vie avec humanité. »* Depuis sa création, l'établissement est très sollicité, notamment pour le secteur de l'Alzheimer du fait du développement de cette maladie. Ainsi de nombreuses demandes restent en suspens par manque de place : l'établissement compte vingt lits dédiés aux malades d'Alzheimer et tout autant de dossiers en attente. Face aux besoins grandissants de telles structures pour les retraités, une réflexion est engagée pour augmenter la capacité d'accueil sur la commune.

Des vacances animées

Pour les vacances de la Toussaint, de nombreuses activités sont proposées aux enfants. Pour les plus petits, *la Ludothèque Puzzle* propose un stage créatif *Halloween* le mardi 31 octobre de 14h à 17h, avec un goûter offert. Elle sera également ouverte les 26, 27 et 30 octobre de 14h à 18h pour accueillir les enfants mais fermée du 1er au 5 novembre. Les centres aérés accueilleront également les enfants avec des activités et des sorties. Pour les adolescents, le service jeunesse offre des animations avec jeux de société, billard, foot de table, ateliers BD et découverte de logiciels libres, tous les jours de 14h à 20h dans trois lieux : le foyer du logis Notre-Dame, la mairie annexe de Biver et les locaux du service jeunesse. D'autres animations autour du cinéma sont au programme comme des ateliers de découverte des techniques du cinéma, des métiers de l'audiovisuel ainsi que des sorties.
Service jeunesse au 04 42 12 62 85
Centres aérés. Service enfance.
Tél. 04 42 65 77 30
Ludothèque Puzzle au 04 42 58 46 19

Un moment de convivialité à la Maison de retraite.
Photo : C. Pirozzelli

La Boule verte a son local

Les locaux de l'ancien foyer du troisième âge à Biver ont été libérés suite à la réhabilitation d'une nouvelle structure derrière les écoles. C'est à *La Boule verte* que l'espace revient, avec une partie réservée au service municipal de la jeunesse pour du stockage de matériel qu'ils utilisent régulièrement lors de leurs interventions auprès des jeunes de Biver. Le bureau de la mairie annexe jusqu'alors occupé par l'association de boulistes a été attribué à l'association *Les verts terrils* et au *Collectif.G*. Ces trois associations très actives se sont montrées satisfaites des nouveaux moyens mis à leur disposition par la commune.

Stage photo à l'Espace Santé Jeunes

Dans le cadre de la découverte des métiers, *l'Espace Santé Jeunes* organise pendant les vacances de la Toussaint un atelier photo et publicité animé par un photographe professionnel. L'objectif sera de monter une exposition sur le thème du stress. L'atelier dure six jours, les 26, 27, 30, 31 octobre et les 2 et 3 novembre, de 14h à 16h. L'inscription est gratuite. Renseignements à l'Espace Santé Jeunes, 35 rue Borély,
Tél. 04 42 51 52 99.

Après quelques travaux, remise des clés à la Boule Verte.
Photo : C. Pirozzelli

La ferme, comme si on y était

La huitième Foire agricole de la Saint-Michel, organisée par le service du développement économique, s'est déroulée sur le boulevard Carnot le 30 septembre dernier. Petits et grands ont été nombreux à partir à la redécouverte des produits du terroir, des animaux de la ferme et des procédés de culture.

Après le rempotage des plantes, voici la fabrication du pain.

Photo : C. Pirozzelli

Dès 10h, les petits écoliers ont envahi les lieux, courant d'un côté à l'autre des stands, qui pour donner à manger aux animaux des fermes pédagogiques, qui pour participer à des ateliers ou deviner l'utilité de ces vieilles machines que l'on a toujours plaisir à retrouver. L'association *Le labourier et ses enfants* avait pour l'occasion exposé de vieux outils dont un pressoir manuel qui aura fait couler suffisamment de jus de raisin pour remplir 1 400 gobelets ! L'atelier de *rempotage de plantes* tenu par des étudiants du lycée agricole de Valabre et de *fabrication de pain* ont connu le même succès auprès des enfants, mais aussi des adultes. *« Finalement, tout est dans le pétrissage de la pâte, souligne ce père de famille. Ça colle un peu, mais le plaisir de manger après le pain qu'on a fait soi-même est grand, et forcément, il est bon. »* Tout au long de cette foire se succèdent les étals de miel, huiles, confitures, viande d'autruche, savon, ail, légumes et fruits, fromages, pains, foie gras, vins, escargots cuisinés, plantes, objets artisanaux... Un peu plus loin, le Lycée Agricole de Valabre est présent pour expliquer les techniques agricoles, les produits utilisés, les nouveautés. Il faut dire que les produits bio avaient une large place dans cette manifestation. Vincent Desbois excelle dans l'élevage de vers. A la ferme lombricole de Cabriès, on fabrique aussi du lombricompost de fumier de cheval. *« La technique est simple, souligne-t-il, nous élevons des vers de terre pour recycler les déchets organiques. Le lombricompost obtenu est composé essentiellement de déjections de vers et constitue une matière stabilisée, sans odeur, 100 % naturelle. »* Et paraît-il, les plantes en sont friandes. Côté loisirs, les promenades à poney ou en âne ont séduit les plus petits, un petit tour du quartier et on se familiarise très vite avec ces animaux. Bref, une journée où toute la famille a pu prendre plaisir à retomber quelques années en arrière.

C.N.

Du nouveau pour les agriculteurs

Lors de l'inauguration de la foire, Roger Meï a signé une convention avec la *Safer* (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) dans le but de maintenir l'agriculture gardannaise et de garder un certain équilibre environnemental. En effet, suite à une étude réalisée par la Chambre d'agriculture, 14,5 hectares de terrains agricoles ou pouvant servir pour des cultures restaient inutilisés. Grâce à la signature de cette convention, les agriculteurs gardannais intéressés auront la possibilité de cultiver de nouvelles parcelles. *« Notre soucis à tous est bien de maintenir la production de nos produits locaux, explique Philippe Pintore, élu au développement économique et à l'agriculture. L'attribution des terrains s'est faite à l'amiable entre les agriculteurs, c'est la Safer qui tranche en cas de litige. »* Cette mise à disposition s'effectue aux tarifs les plus bas, soit entre 60 et 100 € pour les céréales et entre 150 et 200 € l'hectare pour le maraîchage. Cette convention est signée pour une durée de 6 ans, renouvelable une fois et peut être rompue par la Ville chaque année.

Le Spanc : vers un nouveau service public

Spanc, un nouveau sigle barbare fait désormais partie du vocabulaire. Il signifie Service Public d'Assainissement Non Collectif. De quoi s'agit-il ?

Prévenir et contrôler les installations devient nécessaire afin de préserver l'environnement.

Photo : C. Pirozzelli

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992, complétée de nombreux textes annexes, fixe les nouveaux objectifs en matière de gestion et de protection de l'environnement. A ce titre, elle impose une série de règles aux particuliers et aux communes. Parmi celles-ci, le suivi des installations d'assainissement.

Ainsi, les particuliers non raccordés à un réseau d'assainissement collectif - communément appelé tout-à-l'égout - doivent posséder un dispositif d'assainissement permettant la collecte, le pré- traitement et le traitement des eaux usées domestiques dans de bonnes conditions. En effet une installation défectueuse peut avoir des conséquences sur l'environnement, par les nuisances olfactives qu'elle peut générer et plus gravement encore sur la nappe phréatique et les cours d'eau.

La particularité de ce qu'on appelle communément traitement autonome, contrairement aux eaux traitées par la station d'épuration, est qu'il utilise après filtrage le sol naturel comme zone d'épuration, l'eau s'infiltrant ensuite dans le sous-sol ; tout mauvais fonctionnement de l'installation peut dès lors avoir des conséquences graves.

Cependant, il n'est pas facile pour un particulier de savoir si son installation est conforme ou non ; c'est là qu'intervient le Spanc.

Dans le cas d'une installation neuve il a pour mission de contrôler le projet, d'en vérifier la faisabilité et éventuellement de conseiller une filière plus adaptée.

Pour les installations existantes, la mission consiste dans un premier temps, à réaliser un état des lieux de l'ensemble des installations de la commune. Concrètement, des visites seront effectuées chez les personnes concernées afin de vérifier l'état de leur fosse et son fonctionnement. Cela donnera lieu à un rapport et pourra déboucher sur des préconisations de mises en conformité. Chaque installation fera l'objet d'une notation permettant d'évaluer l'urgence des travaux à effectuer. Le diagnostic réalisé, le Spanc assurera un contrôle tous les quatre ans. La régie de l'eau et de l'assainissement a tout naturellement été chargée de mettre en place ce nouveau service public.

Rappelons au passage qu'un effort important a été fait par la commune pour le traitement des eaux usées avec la création d'une station d'épuration utilisant les procédés de pointe avec une eau rejetée après traitement d'excellente qualité.

Afin de présenter cette démarche qui concerne environ 900 habitations, une réunion publique a été organisée le 10 octobre à la Maison du Peuple.

Rens. 04 42 51 79 75.

C.D.

Questions à Max Pierazzi *

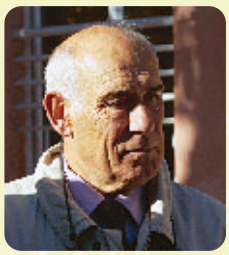

Par qui et comment sera effectué le contrôle des installations ?

Le contrôle des installations sera effectué par la société SPGS, sous la responsabilité du service de l'assainissement non collectif de Gardanne.

Financièrement quelles conséquences pour les personnes concernées ?

Le diagnostic des installations existantes sera pris en charge financièrement par le service de l'assainissement, à la demande des élus de la ville de Gardanne.

Y aura-t-il à l'avenir une obligation pour toutes les nouvelles constructions de se raccorder à l'assainissement collectif ?

Il ne peut être réalisé de constructions sans un système d'assainissement ; dans tous les cas ou le raccordement au réseau collectif d'évacuation des eaux usées est possible, il conviendra d'utiliser cette opportunité. Dans le cas où le réseau n'est pas présent, où une possibilité de construire existe sur une parcelle suffisamment dimensionnée, il conviendra de réaliser une étude pédologique qui permettra à un bureau d'étude spécialisé de proposer une filière d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux et système d'épandage).

* *Max Pierazzi est conseiller municipal et Président de la régie de l'eau et de l'assainissement*

Les communes face à l'après-mine

Les communes membres de l'Association des Communes Minières de France (ACOM) se sont réunies à Pau pour faire le point sur leur situation après la fermeture des bassins miniers. Des situations contrastées selon les formes d'exploitations et la nature du minerai exploité (charbon, fer, potasse, uranium), avec pour toutes le même vécu d'un État qui cherche à se désengager au plus vite.

René Bourgeois est maire de Varangéville, une bourgade de Meurthe-et-Moselle où l'on a exploité depuis 1856 des mines de sel à 160 m de profondeur, selon la technique des piliers (on n'exploite qu'une partie du gisement le reste - 25 % en l'occcurance - servant de piliers). L'exploitation s'est déplacée sur une commune voisine, mais en 2002 le maire et la population ont appris que tout le territoire de la commune était considéré à risque par l'État et à ce titre inconstructible. *Les Salins du Midi*, exploitant en activité ne fait aucune proposition pour consolider le site.

Philippe Brun est maire de Susville, commune de l'Isère de 1 500 habitants. Dans sa commune les HBCM ont exploité le charbon, géré une centrale qui ensuite a été désaffectée, laissant à la commune une friche industrielle et un sol gravement pollué. Depuis la ville se bat contre Charbonnages de France et l'État pour obtenir la dépollution du site.

Deux exemples parmi beaucoup d'autres qui ont illustré lors des Assises de l'Acom les difficultés auxquelles sont confrontées les villes lorsqu'elles récupèrent un patrimoine minier. Difficultés accrues par la petite taille de ces communes et parfois leur isolement. Seul le regroupement en association nationale leur permet de se faire entendre.

PLU-PPR-PPRM quel avenir dans le maquis des sigles ?

Si Gardanne n'est pas confrontée à de telles situations, la problématique est pourtant similaire et mérite vigilance. Ainsi, Roger Meï a-t-il soulevé lors de ces rencontres la question de l'information des élus et des populations concernés.

Ainsi, dans notre commune est engagée l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en concertation avec la population qui aura pour vocation de fixer les grands axes de son développement pour les vingt ans à venir. Or, le Préfet devrait diligenter un Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) qui s'imposera au PLU et n'aura fait l'objet d'aucune expertise contradictoire. Il sera élaboré par les services de l'État, dont la compétence n'est pas en cause mais qui sont juge et partie dans cette affaire. Lors de l'arrêt de l'exploitation de la mine, le Conseil municipal de Gardanne, avec l'appui de l'Acom, avait commandé une étude de contradictoire qui avait pointé un certain nombre d'incertitudes : sur le pistonnage du grisou par la montée de l'eau, sur la fragilisation des zones d'exploitations anciennes peu profondes, sur les risques d'incendie au fond... autant de remarques balayées d'un revers de main.

Roger Meï a saisi le Préfet pour qu'il engage l'élaboration du PPRM, sans suite à ce jour. C'est que la particularité du PPRM par rapport au Plan de Prévention des Risques (PPR) est qu'il désigne un responsable, à savoir l'exploitant (ou l'État dans le cas de CDF) qui doit assumer les mesures de préventions ou de réparations : des millions d'euros sont alors en jeu comme à Varangéville ou à Susville.

une liquidation qui se voulait discrète

Parce qu'ils avaient été alertés par l'Acom, les parlementaires avaient décidé la mise en place d'une Agence de Prévention et de Surveillance des Risques Miniers. Le gouvernement s'y était résolu de mauvaise grâce, ne souhaitant pas que les élus des bassins miniers soient associés à la réflexion sur l'après-mine. Décidée à l'unanimité au Sénat comme à l'Assemblée nationale, cette structure n'a jamais été dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement. Malgré les engagements du ministre de l'industrie François Loos aux communes minières le 5 janvier 2006, le gouvernement la liquide en supprimant totalement ses crédits dans la loi de finance 2007. Les maires réunis à Pau ont dénoncé cette attitude méprisante tant vis à vis des parlementaires que des élus locaux.

Le carreau du puits Morandat dispose de 14 hectares rachetés par la Ville.

Photo : C. Pirozzelli

Cage du puits Morandat. Elle a été démontée en mars 2005.

Photo : C. Pirozzelli

Le BRGM un outil de prévention

En accueillant sur le site du carreau de Morandat le Bureau de Recherches Géologiques et Minières la ville de Gardanne entend contribuer à son niveau au développement du suivi de l'après-mine. Ses missions concerneront la prévention et la surveillance des anciennes concessions, la réalisation de travaux techniques et administratifs en remplacement de l'exploitant, les interventions en cas de sinistres miniers, la gestion des installations restant à la charge de l'État, et enfin la fourniture de renseignements sur ces éléments.

Bien que prenant en compte le sérieux du BRGM, plusieurs élus ont tenu à faire part de leur inquiétude dès lors que le BRGM établirait le diagnostic et serait aussi chargé de la mise en œuvre des moyens. Une inquiétude accrue pour les communes où l'exploitant était privé, comme pour les mines d'or de Salsigne par exemple.

Des incertitudes sur les droits des mineurs

Si la prévention et la gestion des risques étaient l'ordre du jour principal de ces rencontres, elles furent aussi l'occasion de faire le point sur l'ensemble des dossiers. Le président de l'Acom a tenu, entre autre, à faire part du mécontentement de l'association quant au fonctionnement de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs *« dont la gestion se caractérise non seulement par des dysfonctionnements sérieux mais aussi par une remise en question des droits de la corporation minière dont certains droits locaux et usuels... Si la rigueur du statut juridique de l'ANGDM est une réelle contrainte elle ne peut à elle seule justifier les problèmes rencontrés [...] et sa gestion ignore les engagements de l'État et les annonces gouvernementales faites lors de sa création »* et il déplorait le peu d'intérêt de certains élus membres de l'ANGDM pour la corporation minière. Une agence où le bassin de Provence n'est plus représenté.

C.D.

Jean-Pierre Kucheida* : «un retour en arrière»

Comment appréciez-vous la suppression par le gouvernement de l'APSRM (Agence de Prévention et de Surveillance des Risques Miniers) ?

Je déplore profondément l'intention du Ministère de l'Industrie de supprimer l'Agence dans le cadre de la prochaine loi de finances. C'est un retour en arrière par rapport à la loi de 1999 qui a réformé le Code Minier. En effet, c'est la première fois qu'une loi prenait véritablement en compte les nombreux problèmes techniques que pose l'arrêt des travaux miniers pour les communes. Avec la création de l'Agence, cette loi organisait aussi l'indispensable concertation entre l'Etat, les exploitants et les élus locaux sur les questions d'après-mine. L'annonce de cette suppression par le Gouvernement est également très choquante car la loi de 1999 fut votée à l'unanimité par le Sénat et l'Assemblée Nationale. C'est une véritable remise en cause du rôle du Parlement par le Gouvernement. Or, le Parlement joue un rôle important pour notre démocratie.

Quelles sont les propositions de l'ACOM à ce sujet ?

L'association, forte de sa représentativité de l'ensemble des bassins miniers du Pays, interviendra auprès du Gouvernement pour demander un arbitrage sur cette question. Par ailleurs, l'objectif est aussi que cette agence soit dotée des moyens suffisants pour assurer ses missions de gestion des risques miniers en prenant en compte les problèmes des communes minières.

** Jean-Pierre Kucheida est député-maire de Liévin et président d'ACOM France*

La résistible ascension d'Arturo Ui

Cette année, la programmation culturelle laisse une large place aux auteurs. La farce bouffonne *Arturo Ui* joué par la compagnie *Sam Harkand* en fait partie car elle est inspirée d'une pièce de Berthold Bretch, auteur qui a profondément marqué le théâtre du XXe siècle. Écrite dans l'Allemagne des années 30, cette pièce met en évidence les mécanismes de l'ascension politique d'un dictateur. Par des procédés maffieux et despotiques, un homme habité par l'esprit de vengeance profite d'un contexte de crise pour agiter le fantôme de l'insécurité aux yeux de ses concitoyens. Il demande à ces derniers de lui donner le pouvoir de les sauver et obtient par là même leur soumission totale. La farce met en scène des bouffons, personnages grotesques avec des traits soulignés par un maquillage dont on peut voir des exemples dans le cinéma expressionniste (Murnau, Lang...) et qui ajoutent à leur costume quelques éléments significatifs pour représenter le soldat, le juge, le noble, l'homme d'affaire... Si la pièce joue sur la caricature et le grotesque, le propos reste des plus sérieux et malheureusement toujours d'actualité.

Arturo Ui le vendredi 10 novembre au 3 Casino, à 20h30. Rens. 04 42 65 77 00

Découvrir le carreau de la mine

Un évènement ce mois-ci ! Une journée portes ouvertes aura lieu le samedi 21 octobre pour permettre aux Gardannais de découvrir un élément important du patrimoine et de l'histoire de la commune : l'ancien carreau de la mine et le puits Yvon-Morandat. En effet, ce dernier vient d'être acheté à Charbonnages de France par la ville, le 25 septembre, ainsi que le puits Z. Ces puits de mine ont fortement marqué l'histoire et le paysage de la commune. Maintenant que l'exploitation de la mine a cessé, le Puits Morandat va devenir l'un des pôles de développement de la commune, être l'un des fers de lance de l'activité économique et culturelle de la ville. Ce dernier, construit de 1981 à 1983 et mis en service en 1987, reste souvent méconnu des Gardannais. C'est pourquoi, la ville invite l'ensemble des Gardannais à venir découvrir le site Y-Morandat, avec de nombreuses activités ludiques pour la famille et les enfants, des visites guidées, un spectacle de *Karnavires* et des moments conviviaux.

Journée
portes ouvertes
Puits Y. Morandat
Samedi 21 octobre,
de 14h à 18h
entrée libre
navettes de cars

Martine Viala et les oranges bleues

Martine Viala, ancien professeur de l'école d'arts plastiques, va proposer aux mois de novembre et de décembre deux conférences autour de l'art contemporain et achever un cycle commencé en janvier 2005. Martine suspendra ainsi pour un long moment ses conférences afin de se consacrer à des projets de voyages et de rencontres d'autres cultures. Au lieu d'approcher l'art avec des conférences traditionnelles, elle préfère tout en projetant de nombreuses diapositives, ouvrir des débats, soulever des questions : C'est quoi le beau ? C'est quoi l'art ? Une œuvre d'art ? Qu'est-ce que la réalité en art ? L'objectivité ? La première conférence intitulée *Et si les oranges étaient bleues ?* parlera d'artistes comme Smithon, Heizer, Goldsworthy, Penone, traitera de l'art et de la nature, et s'intéressera au land art, une forme artistique et de travail avec la nature, comme par exemple les rochers peints en bleus au Maroc. Enfin, la dernière conférence s'intéressera aux rapports entre l'art, le social et le politique, et s'interrogera à savoir : *Où va l'art en ce 3e millénaire ?*

Conférence sur l'art contemporain
Et si les oranges étaient bleues ?
Mardi 7 novembre à 18h15
A la Médiathèque, entrée libre

Le 3 Casino fait le tour du monde

Du 20 au 31 octobre, aura lieu le 18e festival cinématographique d'automne. Des histoires et des regards posés sur une trentaine de pays grâce à des films et des courts-métrages en provenance des cinq continents.

Barakat, film algérien de Djamila Sahraoui.

Photo : C. Pirozzelli

Après une soirée d'ouverture avec un ciné concert, mixant projection de film noir et blanc muet et bande son musicale jouée en direct par *le Philharmonique de la Roquette,* le festival mettra comme à son habitude, l'accent sur le cinéma mondial. Un voyage de douze jours où se mêleront émotions, échanges, rencontres de cultures, partage d'impressions, confrontations d'idées. Du côté du continent africain, on notera le film consacré à Ali Farka Touré, le grand bluesman malien qui nous a quittés en 2006, à mettre en résonance avec *Bamako* de Abderrahmane Sissako. Un moment particulier sera consacré à l'Algérie et au Maghreb. Clara Bouffartigue présentera un film sur Alger *Quelques-uns d'entre nous,* un travail remarquable dans sa manière de filmer les gens, les rues, la famille. D'autres films consacrés au Maghreb comme *Allez Yallah !* de Jean-Pierre Thorn et *Barakat !* de Djamila Sarahoui parleront de ces femmes algériennes qui se battent, résistent dans un pays qui a connu la violence, la guerre, et montreront aussi une société en mutation qui se cherche, pleine de contradictions. Un peu plus à l'Est, c'est un panorama sur le cinéma roumain qui sera proposé avec deux films primés *caméra d'or* à Cannes : *La mort de Dante Lazarescu* et *12h08 à l'Est de Bucarest.* Une soirée sera dédiée à l'Italie, avec des copies neuves de trois grands classiques : *Riz amer* de Giuseppe de Santis, *Profession reporter* de Michelangelo Antonioni et *Été violent* de Valerio Zurlini. D'autres films italiens seront projetés en avant-première dont *Golden door* d'Emanuele Crialese, sélectionné aux Oscars, qui raconte l'immigration d'italiens aux USA. Les dimanches après-midi, consacrés au ciné-junior, offriront des films mêlant animation et fiction pour apporter aux enfants des moments tendres, merveilleux et amusants. Enfin, un détour par l'Inde, toujours plébiscité par le public, avec sa séance bolywoodienne et son entracte gustatif avec spécialités indiennes. Lors de la soirée de clôture seront décernés les prix du festival et le film *Nouvelle chance* d'Anne Fontaine sera projeté, une comédie et un hommage aux acteurs. De nombreux invités comme Djamila Sarahoui (le 21 octobre), Pascale Ferran (le 24), Jean-Pierre Thorn (le 27), Clara Bouffartigue (le 28), Marc Huraux (le 29) viendront présenter leur film, parler de leur travail de réalisateur.

Veer-Zara, film indien de Yash Chopra.

Photo : C. Pirozzelli

18e Festival cinématographique d'automne
Du 20 au 31 octobre
Cinéma 3 Casino
Rens. 08 92 68 03 42 ou
www.cinepaca-festgardanne.com
www.ville-gardanne.fr

en bref

JUSQU'AU 22 OCTOBRE
Exposition

Le Périscope propose une exposition de photographies autour de la beauté animale. Espace Bontemps, entrée libre

VENDREDI 20 OCTOBRE
Regards sur l'enfance

Le cycle *Regards sur l'enfance* propose une conférence intitulée *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans* est proposée à la Médiathèque sur le thème très controversé de *« dépister la délinquance dès la crèche. »*
A la Médiathèque, 18h, entrée libre

DU 1ER AU 10 NOVEMBRE
Ville bleue et nature

Exposition mêlant peinture et sculpture de Gisèle Bouley et Joëlle Jullien. Inauguration, animée par le duo Babycake, vendredi 3 novembre à 18h30. Espace Bontemps, entrée libre

CME, l'expérience gardannaise

Forte de son expérience du Conseil municipal des enfants (CME) et du Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ), Gardanne a accueilli les représentants d'une trentaine de villes de la région PACA. L'occasion d'échanger concrètement sur les expériences de chacun.

Élections du CME au collège Péri en octobre 2005.
Photo : C. Pirozzelli

Ce sont des élus dont on parle trop peu, et pourtant, ils sont environ trente mille dans tout le pays. Ils sont âgés de 10 à 25 ans, et ils pratiquent la citoyenneté très concrètement, dans les 1 800 conseils municipaux d'enfants et de jeunes. On en trouve dans les petits villages et les grandes villes, et même, parfois, dans des conseils généraux ou régionaux. Ils existent pour certains depuis la fin des années 70, et sont fédérés depuis quinze ans par l'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes). Le 5 octobre dernier, une trentaine de villes de la région (sur les 80 qui comptent un CME) se sont réunies à la Maison du Peuple pour confronter les expériences et échanger des idées sur les meilleures façons de faire vivre ces conseils. Mickaël Garnier-Lavalley, coordinateur de l'ANACEJ, expliquait ainsi que *« les villes qui les mettent en place considèrent les enfants et les jeunes comme des habitants à part entière, connaissant bien le territoire et capables d'apporter quelque chose qui puisse améliorer la vie de tous. En clair, que les enfants et les jeunes sont une ressource pour la collectivité, pas un problème. »*

Un degré de responsabilité étonnant

Présentant le cas de Gardanne, Yveline Primo, première adjointe, racontait comment le principe du CME a vu le jour : *« lors d'une réunion publique sur l'avenir de la ville, une fille a interpellé le maire en affirmant que les enfants aussi avaient leur mot à dire, mais qu'ils ne peuvent pas voter. »* Depuis, elle se dit *« étonnée par le niveau de responsabilité dont ils font preuve, notamment dans les dépenses, comment ça génère des discussions sérieuses entre eux. Le respect de l'individu, être citoyen, ça s'apprend. »*

Car, comme le constate Mikaël Garnier-Lavalley, *« la nouvelle demande des jeunes adultes, c'est de la sécurité, de l'emploi, du logement. On n'est plus dans une société de confiance. Or, les conseils d'enfants et de jeunes font le pari de la confiance entre les générations. »* On y retrouve une majorité de filles, une proportion non négligeable de jeunes dont un parent est né à l'étranger, un bon nombre d'enfants d'ouvriers et d'employés. *« Pour eux, les conseils les ouvrent sur l'intérêt général, leur permettent de se projeter dans le temps et dans l'espace, de rencontrer d'autres jeunes et d'autres adultes que leurs parents et leurs enseignants. Ils ont aussi une meilleure image des institutions et des élus locaux. Ils ont envie de s'engager, mais pas dans les structures existantes, du type associations ou syndicats. »* La question de la participation des jeunes au tissu associatif est très importante pour l'ANACEJ, qui estime que les communes doivent mener des actions en ce sens.

L'après-midi, les participants ont travaillé par ateliers : La relation des jeunes et des professionnels avec des élus adultes, la situation des jeunes dans les petites communes, ou encore : Que peut apporter un conseil d'enfants dans une commune ? Comment faire vivre un conseil de jeunes ? Pour ces deux derniers, Khira Rahmani, Marie-Ange Chappe et Grégory Calemme ont pu témoigner de l'expérience de Gardanne.

B.C.

Grégory Calemme et Yveline Primo accueillent l'ANACEJ.
Photo : C. Pirozzelli

Piscine : 150 jours d'ouverture

Cet été, le centre aquatique a accueilli le public du 13 mai au 30 septembre. Le climat a permis aux habitants comme aux clubs et aux scolaires d'en profiter. Pour la municipalité, cette première année test a été positive.

La piscine a fidélisé son public avec 46 800 entrées payantes enregistrées.

Photo : C. Pirozzelli

En ouvrant ses portes du mois de mai jusqu'à la fin du mois de septembre, la piscine a enregistré 46 800 entrées payantes, soit 6 100 de plus que l'an dernier. Grâce à cette plage d'ouverture plus étendue, les établissements scolaires ont pu développer un projet plus complet autour de l'activité physique dans l'eau. Comme le souligne Dominique Guéret, responsable du service municipal des sports, *« les scolaires ont gagné en moyenne six séances sur l'année, ce qui est un plus dans le domaine de la familiarisation avec l'eau. Cette saison, 20 classes ont fréquenté la piscine en mai, juin et septembre, à raison de deux séances par semaine. »*

Au mois de juillet, où les températures ont été très élevées, il y a eu 8 000 entrées payantes de plus que l'an dernier. Le mois d'août, venteux, a quant à lui connu une baisse des entrées. *« En septembre, nous avons enregistré 2 400 entrées payantes, poursuit Dominique. Ce que l'on a pu remarquer, c'est que la population qui fréquente la piscine en cette fin d'été est différente de celle qui vient en juillet et en août. Le public vient nager, pratiquer une activité physique et se détendre, ce qui est parfois difficile en plein été où les bassins sont pleins. Mais malgré une fréquentation très importante en juillet, nous tenons à souligner que la police municipale n'a pas eu à intervenir une seule fois dans le centre aquatique. Je pense que notre personnel qualifié n'y est pas étranger. »* Certains jours, le public extérieur à Gardanne a été plus nombreux, et si cela prouve que la piscine est attrayante, bien au-delà de notre ville (et aussi moins chère) cela peut parfois poser problème aux habitants de la commune qui sont obligés de patienter dans la file d'attente. *« Dès l'an prochain, souligne Lucien Moraldo, adjoint aux sports, nous appliquerons un système de tarif plus élevé pour ceux qui n'habitent pas Gardanne. Nous nous penchons dès à présent sur la façon dont nous allons nous y prendre. »* En ce qui concerne les aménagements, des parasols supplémentaires devraient être installés l'an prochain afin d'apporter plus d'ombre dans certaines zones. L'entrée fera également l'objet d'une réflexion pour protéger la file d'attente du soleil.

C.N.

Bilan positif pour la carte Écosports

Nous avons tous assisté, petit à petit, à la disparition des coupons sports, initialement prévus pour rendre l'accès plus facile dans les clubs sportifs, financièrement parlant. A Gardanne, ces coupons ont été remplacés par une carte Écosports, visant à redynamiser la notion de sport pour tous. Mises en vente au prix de 5 € par le service municipal des sports depuis le mois d'août, près de 300 cartes ont été délivrées. *« Nous sommes allés à la rencontre des associations gardannaises pour leur expliquer le projet, déclarent Lucien Moraldo adjoint aux sports et Dominique Guéret responsable du service municipal. En règle générale, elles ont accepté de jouer le jeu. Ces bénéficiaires ont donc vu leurs cotisations baisser de 30 %. »* Le rôle de cette carte devrait encore évoluer dans les prochains mois avec la mise en place d'un tarif préférentiel à la piscine. Une réflexion est également engagée avec le Centre Communal d'Action Sociale, dans l'objectif de développer des activités physiques pour les seniors.

De la prise de conscience... aux actes

Environnement, sécurité, coût... tout pousse à recourir aux transports en commun. Très en retard sur cette question, notre département veut rattraper les choses. Des objectifs, des moyens, la prise de conscience est évidente, elle ne se traduit pas si facilement dans les faits pour les usagers.

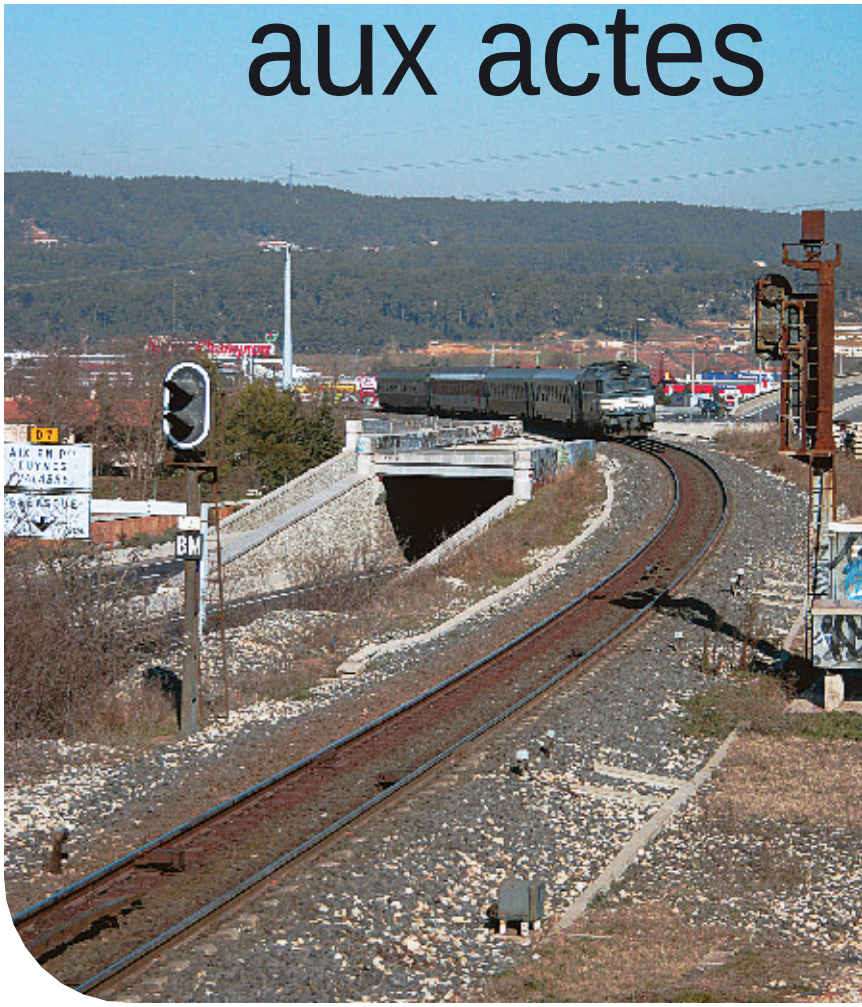

Parmi les travaux, le doublement partiel (sur 12 km) de la voie ferrée Aix-Marseille.

Photo : C. Pirozzelli

Il y a trente ans lorsqu'un homme politique déclarait qu'il fallait en finir avec le tout voiture pour repenser une politique des transports en commun audacieuse, on le regardait comme un hurluberlu. Lorsqu'il y a plus de 15 ans Roger Meï créait l'association *RTR 13* pour faire ressortir le dossier de modernisation de la voie ferrée Aix-Marseille via Gardanne, on lui rétorquait que le train c'était fini, qu'il fallait au contraire augmenter le nombre d'autoroutes et de voies rapides, ce qui fut fait, avec les conséquences que l'on connait. Petit à petit pourtant chacun a du se rendre à l'évidence nos villes étaient en train d'étouffer. Entre temps le TGV renouvelait profondément l'image du rail, mettant Paris à trois heures de Marseille, tandis qu'Aix restait à... 45 minutes !

Les faits étant têtus, il a fallu envisager d'autres solutions qu'un flux continu de voitures particulières. Parcs de rabattement, services de bus, tramway... les alternatives sont nombreuses et bienvenues. Elles buttent néanmoins sur un désengagement financier de l'État qui après n'avoir pas fait grand chose en la matière se décharge sur les collectivités locales.

Une vraie politique régionale des transports

Dès son élection au Conseil régional le président Vauzelle a affirmé sa volonté, en tant qu'autorité organisatrice des transports (AOT) pour le ferroviaire, de redonner sa place au rail. Parmi les nombreux projets d'amélioration des dessertes pour lesquelles le Conseil régional s'est engagé, la ligne Aix-Marseille figure en bonne place. Prévus au contrat de Plan État Région, chacun pensait les choses réglées, ce n'était plus qu'une affaire de délai. Sauf que... L'État, au mépris de sa parole, n'est plus disposé à contribuer à la hauteur prévue. Les travaux sont retardés à nouveau tandis que leur coût estimé ne cesse de croître. Il est pourtant évident pour tous que cette ligne qui n'a pratiquement pas été modernisée depuis un siècle, doit être adaptée aux nouveaux besoins. La SNCF scindée en deux, il revient désormais à RFF (Réseau Ferré de France) de réaliser les travaux nécessaires. Les villes sont

appelées à cofinancer l'équipement. Le 16 octobre le chantier a été enfin lancé par RFF. Reste que le projet s'il apportera d'indéniables améliorations ne correspondra pas pleinement à ce que devrait être un service de transport moderne et performant, en terme de fréquence comme de durée. Par ailleurs, à plusieurs reprises, Roger Meï a fait part de sa désapprobation sur la fermeture complète de la ligne pendant le chantier.

Des coopérations indispensables

Quand on le compare à d'autres, notre département accuse en matière de transport en commun un retard considérable, sans parler de la région parisienne, la métropole lyonnaise ou lilloise sont bien mieux dotées que l'aire métropolitaine marseillaise. Ce manque d'infrastructures pénalisant pour les habitants est un frein objectif au développement économique de ce secteur. Les assises départementales des transports qui se sont tenues au Conseil général le15 septembre dernier, ont fait le point de la situation et tracé de nouvelles perspectives. Le département a notamment à sa charge le transport des élèves mais également l'ensemble des lignes *Cartreize*. Les lignes d'autobus ont progressé ces dernières années de 4 % l'an pour atteindre 7,5 millions de passagers en 2006. Lors des assises, le président du Conseil général, Jean-Noël Guérini, a annoncé des mesures concrètes en matière de tarification (le voyage à un euro le week-end pour les moins de 26 ans par exemple) mais aussi des augmentations de fréquence sur certaines lignes, notamment de Vitrolles et d'Aubagne. Sur notre secteur, les choses sont plus compliquées, la Communauté du Pays d'Aix (CPA) ayant décidé de doubler en partie les lignes du département, celui-ci s'est vu contraint de réduire les fréquences et les dessertes, entraînant du même coup un moins bon service rendu à la population. Ainsi en est-il pour Cabriès, mais également sur notre commune pour le lycée agricole.

Car nous touchons là à l'absurde du système : on a une superposition d'autorités organisatrices des transports, le syndicat intercommunal pour de qui concerne Gardanne (SITBM), la communauté d'agglomération d'Aix, le Conseil général qui conduit à de vraies aberrations. Ainsi en est-il des bus qui passent, mais qui ne peuvent s'arrêter en certains endroits parce que sur le territoire d'une autre AOT. La ville de Gardanne travaille en pleine adéquation avec le département (elle assure par exemple le transport des élèves dont la compétence revient au Conseil général) et est disponible pour bâtir avec toutes les communes voisines un schéma de développement dont l'ambition soit la réponse aux besoins des populations. C'est pourquoi elle s'inscrit dans la démarche initiée par le Conseil général de création de nouvelles coopérations sur les pôles d'échanges, la billettique, la tarification et l'information aux usagers.

C.D.

Une augmentation des rotations des bus est prévue sur certaines lignes.

Photo : C. Pirozzelli

La nécessaire modernisation de la ligne ferroviaire

Longtemps attendus, les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire ont enfin commencé le lundi 16 octobre par un premier "coup de pioche" donné symboliquement, au passage à niveau 126, situé sur la commune de Bouc-Bel-Air. Des travaux qui vont permettre le doublement partiel de 12 km de voie, la suppression de cinq passages à niveaux dangereux, la mise en place d'une signalisation automatique, l'aménagement de gares existantes (dont celle de Gardanne) et la création de trois nouvelles haltes. Le coût total de l'opération est évalué à 160 millions d'euros, réparti entre l'État (31,65 %), la Région (31,65 %), le Département (31,65 %) et Rff (5,05 %). Les communes, elles, participent au financement de modernisation des gares (524 000 € pour Gardanne). Ces travaux vont durer deux ans, avec une mise en service prévue pour la fin 2008. Ils vont nécessiter la fermeture de la ligne ferroviaire à partir du 11 décembre. Des navettes sous forme de bus seront alors mises en place pour les voyageurs. Les billets seront en vente dans les gares et les abonnements, les combinés "train-bus-métro" resteront valables.

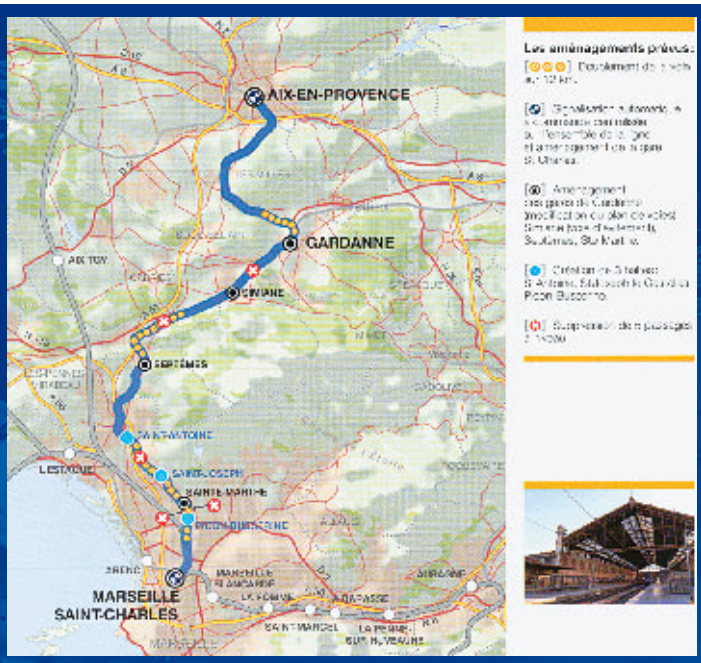

maison du droit et du citoyen

146 quartier Mistral - 13120 Gardanne
Tél. 04 42 12 67 15 - Fax. 04 42 65 42 81

La Maison du Droit et du Citoyen a été créée pour assurer une justice de proximité afin d'apporter des solutions aux conflits de la vie quotidienne et aux problèmes liés à la complexité du droit, à la petite délinquance et à la détresse des victimes.

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur vos droits et obligations. Cet espace cherche à apporter des compétences et des informations juridiques en fonction de vos besoins. Ces prestations sont gratuites et confidentielles.

Horaires d'ouverture

Le lundi de 14h à 17h
Les mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Les mercredi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 18h
Le 4e samedi du mois de 9h à 12h

Permanences

Conciliateur de Justice sur RdV
Mardi de 9h à 12h
1er et 3e mercredi de 9h30 à 12h
Jeudi de 9h à 12h

Écrivain public sur RdV
Mardi de 14h à 17h

Notaire sur RdV
1er mardi de 14h à 16h30
3e mercredi de 14h à 16h30

Avocat sur RdV
2e et 4e mercredi de 9h à 12h

Délégué du Procureur de la République sur convocation
2e et 4e mercredi de 14h à 18h

CAFC (Centre Associatif Famille en Crise)

Écoute familiale (CAFC)
1er et 3e mardi de 14h à 17h

Médiation familiale (CAFC)
2e et 4e jeudi de 9h à 12h

AITE (Accueil, Information de Tous les Étrangers) sur RdV
2e jeudi de 9h à 12h

UFC Que Choisir (Union Fédérale des Consommateurs) sur RdV
2e jeudi de 9h à 12h

STOP Violences Femmes sur RdV
1er mercredi de 9h à 12h

APERS (Association de Prévention Et de Réinsertion Sociale) sur RDV
3e jeudi de 14h à 18h
4e samedi de 9h à 12h

SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) sur convocation
Mercredi de 14h à 18h

PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) sur permanence
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 18h

Activités des retraités

Restaurant club Nostre Oustau

Le foyer vous propose diverses activités (cinéma, ateliers divers, jeux de société, sorties, repas spéciaux...). Une sortie à la journée est programmée chaque mois. Les retraités participent notamment à un grand nombre de manifestations locales et s'investissent dans des actions de solidarité.
Rens. Samia au 04 42 58 01 03, de 9h30 à 17h.

Association aide et loisirs 3e âge

Une permanence de l'association a lieu tous les mercredis et tous les vendredis de 10h à 11h30 au local du club de hand, avenue Léo-Lagrange ainsi que tous les jeudis de 10h à 11h30 à la mairie annexe de Biver. Un programme trimestriel est établi avec une sortie mensuelle. Rens. au 04 42 58 02 68.

Entraide solidarité 13, section Gardanne

L'association tient une permanence tous les mardis de 9h à 11h dans les locaux associatifs de la Maison du Peuple. Les retraités peuvent se retrouver tous les mercredis et vendredis après-midi où diverses activités sont proposées. Une sortie à la journée est organisée chaque mois. Renseignements au 04 42 58 37 81.

Le foyer José-Alcaraz, à Biver

Il accueille actuellement les permanences et les activités de l'Entraide, les mardis et jeudis. Une journée par semaine, une animatrice municipale spécialisée se rend au foyer pour proposer diverses animations. Bien évidemment, tous les retraités de Gardanne et de Biver sont les bienvenus.
Renseignements au 04 42 12 30 75, le mardi et jeudi.

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Mairie annexe de Biver **Tél. 04 42 58 39 74**

Permanences des services

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- Assistantes sociales
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- Personnes âgées
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- Aide légale
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Église Sainte-Marie : cent ans d'histoire

Pour célébrer le centenaire de l'église, la paroisse a organisé une conférence le 6 octobre, ainsi qu'une exposition. En ce vendredi soir, la salle Benoît Labre est comble, pendant plus de deux heures, Jean Toni va retracer un siècle d'histoire paroissiale.

Jean Toni rappelle le projet, à son origine...
Photo : C. Pirozzelli

Le 7 octobre 1906, Monseigneur Bonnefoy, archevêque d'Aix-en-Provence bénit l'église Sainte-Marie, après de longues années de travaux et d'attente pour les paroissiens. Cent ans plus tard, une conférence est donnée dans la grande salle paroissiale, un rendez-vous qui a réuni plus de cent personnes. Humblement, évoquant sa non prétention d'être historien, l'Amiral Jean Toni prend la parole, et jusqu'à 23 heures, ne la quittera plus. Voici, en résumé, quelques extraits de cette soirée...

Nous sommes dans les années 1880. L'ancienne église menace chaque jour de s'effondrer. Entre 1880 et 1895, le Père Meissonnier va s'épuiser à trouver un emplacement pour la construction de la nouvelle église, mais le projet avance à petits pas. Après une longue période de dossiers rejetés, d'argent rendu aux souscripteurs, de déceptions, l'espoir renaît en 1901, lorsqu'après la messe le Maire de l'époque, Maurel Agricol décide de fermer l'église, devenue beaucoup trop menaçante. C'est la chapelle de l'hospice, totalement inadaptée qui a pris le relais avec ses 40 m², en attendant de voir avancer le projet de la nouvelle église. Les paroissiens désespèrent et fuient. C'est le 12 juillet 1905 que les fondations sont creusées, sur un terrain saturé en argile et en eau où il faudra multiplier les pilotis. Le projet architectural va également beaucoup évoluer et on passera bien vite à un projet de style gothique du 13e siècle à l'architecture que nous lui connaissons aujourd'hui. Dans le temps, certains l'appelaient même *"La grange"*. Le curé de l'époque, M. Bicheron, s'improvise architecte, conducteur des travaux, et veut faire une grande église avec un minimum d'argent en un minimum de temps. La qualité des matériaux s'en ressent, l'entrepreneur, se sentant déshonoré menace à plusieurs reprises d'abandonner le chantier. L'église fut achevée en une année, sans clocher, et sera très modestement meublée. Elle aura coûté 80 000 Francs. Puis, d'année en année, les améliorations seront apportées à l'église : dallage, chauffage, électricité, réfection de la toiture, peinture, façade... Quant à la vieille église, elle sera démolie dans les années 1930.

Un recueil se rapportant à une conférence donnée il y a quelques mois sur *L'histoire de la paroisse de Gardanne* est en vente à l'église. Un second document relatif à cette conférence sera également disponible dans quelques semaines.

C.N.

L'église expose son histoire

Une belle exposition a également été mise en place à l'entrée de l'église avec de vieilles photographies, des objets, des vêtements, des images et autres souvenirs personnels apportés par les paroissiens. La messe commémorative du dimanche 8 octobre a été célébrée de façon un peu particulière par le Père Gross, prêtre de Gardanne, le Père Pic, prêtre de Meyreuil et le Père Alliger, ancien prêtre de Gardanne nommé Vicaire général de l'Archevêché d'Aix-en-Provence. Un apéritif animé par les associations provençales locales et préparé par les paroissiens s'est ensuite tenu sur le parvis de l'église. Roger Meï, présent pour l'occasion a tenu à inviter les personnes présentes à participer au centenaire de la mairie l'an prochain. Il a également rappelé que la Ville souhaitait continuer à *« entrenenir de bonnes relations avec la communauté catholique. Quand il s'agit d'aide, on emprunte le même chemin pour soutenir l'autre. »* La Résidence sociale portera d'ailleurs le nom de Résidence *Abbé-Pierre.*

A PROJET D'AVENIR, VILLE D'AVENIR.

CŒUR DE VILLE, CŒUR DE VIE GARDANNE RENOVE SON COURS !

Pour tout renseignement sur les travaux du boulevard Carnot, appelez le 0800 880 950

(numéro vert, appel gratuit)

UN SOURIRE POUR GARDANNE

POUR JOINDRE LA MAIRIE TÉL. AU 04 42 51 79 00

Vos élus vous reçoivent

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le mercredi après-midi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Formation, insertion.
Eve Cloué : Cinéma
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs
Clara Gilloux : Lecture publique

GROUPE GARDANNE ACTIONS

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Guy Goulin : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

PETITES ET GRANDES CHOSES

Dans le numéro 261 d'*énergies* vous n'avez pas trouvé notre texte.

Non, non je n'étais pas malade ; mais ouiiiiiiii, j'avais des choses à dire. Simplement je m'en suis remise à un planning fourni le 24 juillet 2006 par la Mairie, que je peux vous adresser par courriel.

Comme je n'ai qu'une parole je l'ai respecté.
Le délai a semblé correct à la Municipalité pour la parution du premier article sur la piscine…
L'eau de cette piscine a du donner des boutons à beaucoup, si bien que d'un coup le délai n'était plus suffisant. J'en ai été avertie trop tard.

Celui qui dit la vérité doit être exécuté !

Revenons à la vie quotidienne des Gardannais : nous avons, par deux fois, évoqué ce petit parking de 16 places situé en centre-ville, à proximité de la Gendarmerie, toujours vide puisque clos par de hautes haies.

A notre satisfaction, nous avons constaté les résultats des travaux. Ça y est, la vue est dégagée, une partie des arbustes arrachée, vous pouvez prendre l'habitude d'aller vous y garer.

Il a fallu du temps pour que la parole de notre groupe soit prise en compte. Le pouvoir en place, ne sait réagir qu'en terme de lutte, incapable de voir dans l'AUTRE, une force de proposition. Il ne sait pas la différence entre le mot ENNEMI et ADVERSAIRE.

Étant dans les propositions, revenons à notre parking. Avec un brin de pouvoir, je ferais planter à la place des haies, des lavandes basses, (Provence oblige), pour la vue, pour la fragrance et pour le plaisir d'attirer les abeilles sans qui la pollinisation des fruits ne pourrait se faire.

Ce chapitre est clos, mais notre regard et c'est ce qui nous oppose à l'actuelle municipalité, est, ce que l'on appelle de plus en plus : « la gestion féminine », celle qui s'occupe des grandes choses sans négliger les petites.

Un de nos grands sujets de discorde reste celui de l'intercommunalité.

Si vous n'avez pas raté la carte des grands déplacements régionaux, dans la Provence du 17/09/2006, vous y avez vu cette tache blanche que certains énarques parisiens prennent pour un lac... c'est la commune de Gardanne, dans son isolationnisme entêté, qui nous fait marcher à reculons, nous fait régresser pendant qu'autour de nous le monde avance.

Serons-nous la dernière Réserve de Mohicans, les derniers peaux-rouges, qui, quand on voit leur situation aux USA, n'ont pas vraiment un sort enviable ?

Josiane Bonnet.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Quatre conseillers à votre écoute Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe Élan pour l'avenir

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse, à défaut, l'annonce ne sera pas publiée. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

DIVERS

Vds **chambre** en 120, lit, 2 matelas, 2 sommiers, chevet, encadrement lit, bureau, armoire 3 ptes 3 tiroirs + armoire 2 ptes 2 tiroirs + aquarium 90 L complet + play station 2 avec de nombreux jeux le tout en TBE Tél. 04 42 22 26 08 ou 06 11 50 76 51

Vds **tableau** de bord 206 modèle 2000 complet, 2 airbag, volant intacts, neuman, clé contact, poste laser 200 € Tél. 06 98 47 70 88

Vds **habits** d'enfants de naissance à 4 ans bon état 2 à 3 € pièce + chaussures + table à langer et armoire bb Tél. 06 20 75 28 81

Vds **sam** style provençal, bahut, table rect, 6 chaises cannées, canapé, 2 fauteuils 750 € + chambre rustique, lit à barreaux, armoire, table de nuit, 150 € + chambre stratifiée, lit, armoire à glace, chevet 50 € Tél. 06 73 46 65 08

Vds **table** cuisine 25 € + meuble tv 20 € + cadre lit métal blanc et lattes 1 pl 30 € + cadre lit 2 pl merisier 50 € + table basse en bois pieds vigne 80 € + vitrine verre 80 € Tél. 06 24 86 75 89

Vds **baignoire,** lavabo, bidet couleur beige avec robinetterie 100 € Tél. 06 13 10 32 78

Vds **gazinière** Faure, four autonettoyant valeur 325 € cédé 150 € Tél. 06 16 09 08 52

Donne **piano** d'étude droit en bois, frais de déménagement pour le preneur + vds divers meubles salon, sam en pin 600 € l'ensemble Tél. 04 42 51 54 11 (HR)

Vds **aquarium** 240 L + meuble, filtration, oxygénation, décoration, plantes vivantes, 25 poissons, 200 € Tél. 06 82 19 60 31

Vds **canapé** 3 pl, simili cuir beige 150 € à déb + cabine douche d'angle 100 € + meuble sdb 1 pte 4 tiroirs 50 € + pharmacie laqué blanc 50 € Tél. 04 42 58 14 28 (HR)

Vds **frigo +** petit congél Faure 1m20 bon état 80 € + chaise haute BE 30 € Tél. 04 42 51 25 26

Vds **lit** à barreaux blanc + table à langer TBE 50 € + poussette Jamé 360° avec couffin + nacelle prix intéressant + vidéo projecteur Epson 700 E haut de gamme Tél. 06 25 43 32 69

Vds **volière** à roulettes H 1,60 m, l 0,66 m, L 0,56 m + 2 canaries mâles, 2 femelles, 1 oiseau exotique bleu 200 € à déb Tél. 04 42 65 93 02 ou 06 19 71 37 47

Vds **table de salon** en fer forgé carrelée style marocain + salon de jardin en fer forgé canapé et fauteuil le tout 350 € Tél. 06 86 88 49 81 ou 04 42 20 28 64

Vds **matelas** 80/130 propre BE 30 € + vélo rétro noir 30 € + twingo enfant violet 15 € Tél. 06 67 12 00 79

Vds **vélo VTT** neuf jamais servi 60 € + porte fenêtre complet double vitrage baies coulissantes 2,20 m sur 2,20 m neuf 100 € Tél. 06 13 39 23 74

Vds **four** Seb 1500 w thermostat 260 ° grill 750 W résistance de voûte et sole, neuf jamais servi 55 € Tél. 06 70 21 24 48

Vds **bibliothèque** style empire 300 € Tél. 06 65 25 60 66

Vds **TNT Nokia** (mars 06) 50 € + remorque ADH oc 300 kg 115x100x40 + roue de secours 150 € Tél. 08 72 79 50 78

Vds **fauteuil** provençal + repose pieds assortis TBE 200 € + un porte 3 velos pour attelage avec clé antivol 50 € Tél. 04 42 51 10 99

Vds **armoire** blanche 4 ptes 4 rangements 120 € + armoire blanche 2 ptes 2 rangements 50 € + lit en pin avec barrières 60 € + table de ferme aulne massif 300 € + armoire rustique bb 80 € + piscine avec filtre à sable 3mx0,90, 200 € Tél. 06 17 21 43 89

Vds **vêtements** fille 12 ans 12 € le lot + vêtements 10 ans 8 € le lot + poussette jouet 4 € + VTT homme valeur 600 € cédé 350 € Tél. 04 42 51 36 29

Vds **landau** (nacelle + châssis) Peg-Pérego avec kit de sécurité voiture bon état 150 € Tél. 06 25 81 10 67

Vds **chaudière** gaz mixte + 10 radiateurs fonte acier 1000 € Tél. 06 27 20 25 02

Donne **berger allemand** femelle + 1 lapin nain avec cage Tél. 04 42 51 24 77 ou 06 60 10 69 52

Vds **siège auto** 20 € + divers vêtements enfant garçon du 3 mois au 5 ans TBE prix intéressant Tél. 06 64 75 05 36

Vds **machine à Kebab** servie une fois, acheté 649 € avec facture cédé 500 € à déb Tél. 06 16 29 89 82

Vds beau **poêle à bois** en fonte excellent état 500 € Tél. 04 42 51 38 94 (ap 19h)

Vds **chaises haute** + poussette TBE 60 € Tél. 06 07 66 26 87

Vds **chauffage** radiateurs rayonnants 1250 w, 2000 w, 1500w de marque Airelec + éco Box état neuf le tout 300 € Tél. 06 03 84 85 12

Vds **poêle à mazout** Supra avec tuyau + cuve valeur 700 € cédé 400€ Tél. 06 89 51 34 94

Vds **cuisinière** Bosch vitrocéramique four prog pyrolyse TBE + hotte 200 € à déb Tél. 06 19 59 57 85

Vds **débroussailleuse** STILH professionnelle thermique avec lame 3 dents + tête fil nylon + bobine fil excellent état 200 € à déb Tél. 06 74 79 11 56

Vds **vélo route** décathlon an 04 plusieurs accessoires neufs + tenue décathlon excellent état 600 € Tél. 06 87 45 44 81

VÉHICULES

Vds **Booster MBK** Jaguar an 02, pot neuf, révision complète facture, TBE 1100 € Tél. 06 83 29 28 44

Vds **Kangoo** Ice 19 D, 4 ptes, clim, an 2000, 110000 km réel, distribution et embrayage neufs, nbrs options, barres de toit, cd, vitres fumées, excellent état 7500 € Tél. 06 13 21 12 48

Vds **moteur** Twingo avec clim 85000 km parfait état 350 € à déb Tél. 06 68 02 22 04

Vds **camionnette** plateau 504 D an 81, 400 € + camionnette 404 D à benne mobile (pour pièces détachées) 200 € à déb Tél. 04 42 51 29 59

Vds **Moto Derbi 50** GPR nude an 05 moteur neuf 2300 € à déb Tél. 06 22 78 61 68 ou 06 26 62 15 52

Vds **Clio 1.2 RN** an 95, 2 ptes, grise ct ok 131000 km bon état 1100 € + bateau Bombard expcorer semi rigide 1er main, 50 ch Yamaha avec remorque an 04 options état neuf 11000 € Tél. 06 19 39 64 63

Vds **205 1.9 D** an 92 ct ok 200000 km TBE blanche, distribution récente à saisir 1800 € Tél. 06 16 64 11 17

Vds **bateau +** remorque TBE moteur 6 cv, sans permis, équipement complet 2500 € Tél. 06 19 24 25 18

Vds **Ford Focus** clipper Ghia TDI an 02, 4 jantes alu, clim, attelage, barre toit 58000 km, pneus et plaquettes neufs TBE 8300 € + coffre toit bermude 420, 50 € Tél. 06 18 41 79 24 ou 04 42 51 21 30

Vds **Ford Escort** cabriolet pour bricoleur, peinture écaillée sur le capot, radiateur à changer, capote neuve, an 85, 900 € Tél. 06 22 89 25 28

Vds **Renault espace** an 01 DCI 2.2, 130000 km, 13000 € Tél. 06 23 19 14 54

Vds **Opel Astra** 2.0 DTI ttes options an 03 TBE 79000 km, 9500 € à déb Tél. 06 03 24 22 47

Vds **Hyundai** coupé 2 I FX luxe full options, cuir, clim, JA, DA, an 99, 48000 km gris métal 4700 € + Toyota Corolla Mouvti, full options, an 05, 10500 km gris métal 13500 € Tél. 06 10 76 81 29 (HR)

Vds **Opel Kadett** an 91 essence, 3 ptes, 81000 km BE 2000 € Tél. 06 25 45 84 06

Vds **Panda** bordeau 750 TBE an 91 6400 km 1100 € Tél. 06 18 74 60 57

Vds **ZX** modèle Furio, 2 ptes, an 95 ct ok vitres élec, alarme, radio 145000 km, 1100 € à déb Tél. 06 24 86 75 89

Vds **Mercedes 220 C,** 1200000 km, an 97, TBE diesel 8000 € Tél. 04 42 51 25 26

Vds **Scooter Suzuki** Burgman 400 an 03 excellent état 12500 km, 1er main 3800 € Tél. 04 42 51 23 65

Vds **VX Vento** diesel an 93, 153000 km, crochet caravane, barres toit, radio cd 1600 € Tél. 04 42 51 23 73

LOGEMENT

A louer **T3/4** proche du centre ville 80 m2, cuisine équipée loyer 730 € + 130 € charges Tél. 04 42 58 04 52 ou 06 85 78 38 25

Urgent dame cherche à louer **T3** sur gardanne ou environs Tél. 04 42 51 04 48

Couple cherche **T3** dans villa avec petit jardin à partir de décembre loyer maxi 700 € cc Tél. 06 21 33 92 78

Vds **villa** 91 m2 sur gardanne, terrain 300 m2 au calme, 3 chambres, clim réversible, cheminée 300000 € Tél. 06 79 90 48 05

Vds appartement **T3** sur marseille rés la Maurelette, grand séjour, rideau automatique, cuisine équipée, fenêtre pvc, garage fermé, 72 m2 habitable, cave, 125000 € Tél. 04 91 60 39 95

Vds **T2** avec terrasse, jardin privatif quartier rés, prox du centre ville 165000 € Tél. 06 19 39 64 63

Vds **mobilhome** 8,5mx3m TBE à enlever sur camping, photos disponibles 5000 € Tél. 06 10 19 32 45

Loue garage quartier St Victoire 70 € Tél. 04 42 58 10 32

Vds **villa** an 98 mitoyenne 100 m2 excellent état 1000 m2 de terrain, 4 chambres, garage 26 m2, garantie décennale 2 ans, proche commodités, cos résiduel important 419000 € Tél. 04 42 51 38 27 ou 06 15 47 34 81

Vds appartement **T4** au cadeneaux (les pennes Mirabeau), 70 m2 1er étage, garage, cave, rés portail automatique, clos est arborés, balcon, expo sud, vitrages pvc, cuisine équipée, sdb refaite, salon, sam, 2 chambres, loggia, 260000 € Tél. 06 27 36 27 03

Salariée cherche à louer **grand T2** ou T3 sur gardanne ou environs loyer maxi 500 € Tél. 06 20 75 28 81

Couple avec 1 enfant cherche **T3** en rez de jardin Tél. 06 16 53 57 17

Cherche à loue **T4 ou** maison 3 chambres sur gardanne ou alentours à partir du mois de janvier Tél. 06 85 56 25 61

Loue **local professionnel** neuf, parc bompertuis gardanne, 114 m2, chauf, clim, toilettes, parking clos, calme, idéal bureaux, prof libérales, possible de partager Tél. 04 42 22 21 18

Loue à biver appartement **T2,** cuisine, chambre + chambre 1er étage libre décembre 06, idéal pour couple 600 € Tél. 04 42 58 36 85

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

DéLEAGE Fabio, SALANI Angel, PEDRO Laurélia, YOUTRI-CHANTHACHACK Valentin, BENMANSOUR Maya, IKNI Naïm, CONSTANT Irène, LIPARI Jordan, PéROSANZ Nathan, GRIMAUD Nathan, IKNI Alya

MARIAGES

CLARISSE Fabio/MENEGHELLO Catherine ; SASSOLI Francis/TESTA Anne-Marie ; DI PAOLA Jean-Jacques/CAMPANA Audrey

DÉCÈS

RAIMBAULT Damien, CHEVREAU épse di CENZO Jeannine, AGARD Pierre, MONROY épse DOTTA Marcelle, THURY Christian, DELEUIL Marius, BECQ Pascal, VALLET Bienvenu, BICCHIROSSI Patrick, PEYROL Louis

Un nouvel espace pour l'avenir de notre commune

Puits Morandat

creuset d'innovation

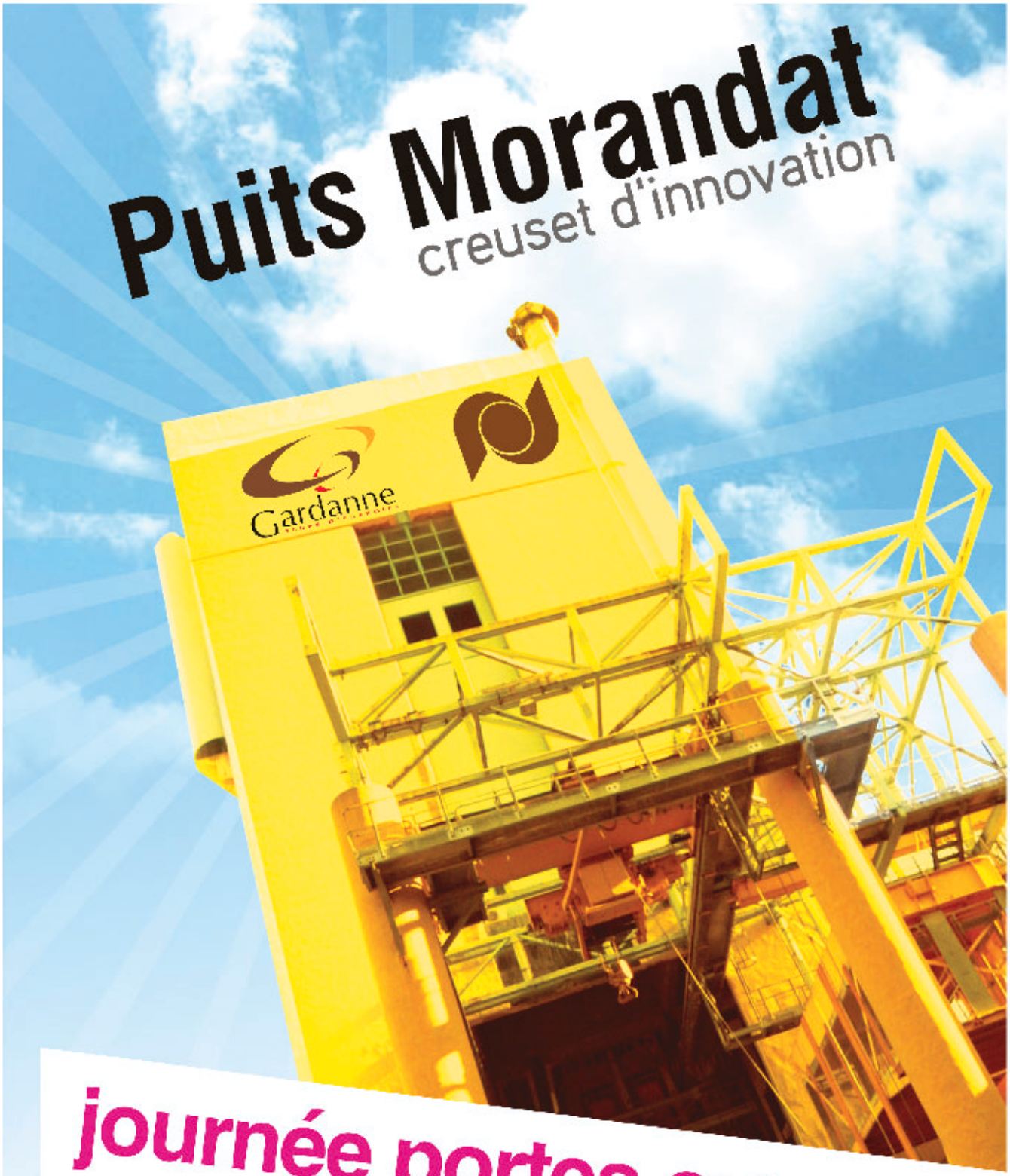

journée portes ouvertes

Visites guidées du site - Animations - Spectacle - Rafraîchissements...

le 21 octobre 2006 de 14h à 18h

Gardanne